

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2012)
Heft: [2]: Blindés et mécanisés

Artikel: Interview : "une belle période de ma carrière de milicien."
Autor: Badet, Jean-Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-514759>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Blindés et mécanisés

Interview: « Une belle période de ma carrière de milicien. »

Divisionnaire Jean-Pierre Badet

Commandant du bataillon de chars 17, 1986-1988 ; ancien Représentant militaire auprès de l'OTAN et de l'UE à Bruxelles

Vous avez commandé le bataillon de chars 17. Qu'avez vous comme faits marquants en mémoire ? Et bons souvenirs ?

Je me rappelle très bien de mon temps de commandement du bataillon de chars 17, même si c'était il y a 25 ans, déjà. Le bat chars 17 faisait alors partie du régiment de chars 1, qui était commandé à mon époque par le célèbre colonel Henri Daucourt ; son successeur fut le colonel René Magnin de Genève. Deux officiers qui m'ont fortement marqué et dont j'ai beaucoup appris. Le commandement d'un bataillon, pour un officier, c'est une belle époque, un très beau moment de sa carrière. Ceci pour deux raisons, on est à la fleur de l'âge et deuxièmement parce qu'on dispose d'un état-major en appui sans être encore très éloigné de la troupe pour autant. De plus, dans les années 1980, on ne se posait pas encore trop de questions. Peut être bien que la menace a été surestimée, mais elle était clairement identifiée, ce qui simplifiait nettement notre travail.

Un des moments forts, avec le bat chars 17, était le cours de répétition à Wichlen, dans le canton de Glaris. C'était la première fois qu'un bataillon de chars romand faisait service au fin fond des alpes glaronnaises. Les exercices de tir, je m'en souviens très bien : compagnie renforcée, compagnie d'avant-garde, marche d'approche, les lance mines étaient avec nous, voilà : en résumé, une belle période de ma profession et de ma carrière de milicien.

Pourquoi avez-vous suivi une carrière militaire de milice et professionnelle ?

Le métier des armes m'a toujours fasciné et attiré. Le désir de faire quelque chose de bien et de grand pour le pays était présent en moi depuis ma jeunesse déjà. L'engagement auprès de l'armée a été une manière de le réaliser. Je voulais travailler avec des hommes, apprendre avec eux puis pouvoir partager mes connaissances et mon savoir-faire... Les bons chefs que j'ai eus dans les



Toutes les photos © Bat chars 17.

différentes écoles et mon père m'ont aussi motivé. Le colonel Hüssi, un des créateurs de l'arme blindée en Suisse, fut mon commandant à l'école d'officier. Son exemple m'a fortement influencé. C'est pour toutes ces raisons qu'après mes études j'ai décidé d'embrasser la carrière d'officier de métier. Je ne l'ai jamais regretté.

Quel a été la suite de votre carrière militaire après le commandement du bat chars 17 ?

A l'époque, plus que maintenant je pense, les carrières de milice et professionnelle étaient très étroitement liées. L'une conditionnait l'autre. Pendant 2 ans, j'ai fait partie de l'état-major d'essais des troupes mécanisées et légères à Thoune. A cette période nous évaluions le char *Léopard* et le M1 *Abrams* américain ; le défi était de choisir le bon char de combat pour notre armée de milice. Donc ce fut un moment important de ma carrière professionnelle. Les fonctions suivantes ont aussi été des périodes clé dans ma carrière :

- stage de formation d'une année à Fort Knox, en 1984.
- chef d'état-major de la division mécanisée 1 ;
- commandant du régiment chars 7 pendant 1 année en prévision de la transformation en brigade blindée ;
- et bien sûr, commandant de l'école de recrue des troupes blindées, la 22/222 ;
- commandant de brigade blindée, on y vient.

Brigade blindée 2

De 1995 à 1999 vous étiez commandant de la brigade blindée 2 (br bl 2). Quelle était la structure / organigramme de la brigade ?

Les brigades blindées de l'Armée 95 étaient le fer de lance de cette armée. On en dénombrait 5, maintenant plus que 2. Cinq, car chaque corps d'armée en avait une, deux étaient considérées comme réserve pour l'armée m'étaient attribuées au corps d'armée pour l'instruction et pour les questions du personnel. C'est pour cela que je



me suis retrouvé en tant que cdt de la br bl 2 au sein du premier corps d'armée. J'en étais très content et fier en même temps.

Les brigades de l'armée 95, contrairement à celles d'aujourd'hui, qui pour l'essentiel sont des formations d'instruction, étaient conçues comme Grande Unité interarmes prévues comme élément de manœuvre et élément de combat, avec ou sans renforts de la part du corps d'armée. Elle pouvait être engagée avec ses moyens propres, directement, sans grande réorganisation. Ses moyens étaient les suivants :

- 1 bataillon EM, qui comportait les explorateurs, chasseurs de chars, les transmissions, la compagnie sanitaire... et la fanfare de brigade (!) ;
- 2 bataillons de chars, chacun avec 3 cp chars et sa propre cp gren chars ;
- 1 bataillon mécanisé qui en fait aurait dû s'appeler bataillon grenadiers de chars, puisqu'il était composé essentiellement de trois cp gren chars et renforcé organiquement d'une cp chars et d'une cp de lance-mines de chars ;
- 1 groupe obusier blindé ;
- 1 groupe mobile de DCA légère équipé de *Stinger* ;
- 1 bataillon de génie avec des sapeurs de chars et des chars poseurs de ponts.

La br bl 2 était donc composée organiquement de 7 bataillons ou groupes, une « petite » Grande Unité interarmes brigade totalisant un effectif d'environ 6'500 hommes, très mobile, très motivée et très forte. La

brigade était beaucoup plus petite qu'une brigade blindée actuelle, pourquoi ? Comme je l'ai expliqué plus tôt, parce qu'elle devait pouvoir être engagée en tant que telle au sein du corps d'armée ou par l'Armée elle-même.

Quels sont les faits marquants avec la brigade blindée 2 ?

Sa structure, la provenance des hommes qui la composaient et qui lui donnaient son âme propre ! La brigade blindée 2 était bilingue. Les militaires provenaient de 22 cantons différents, c'était le prototype d'une unité fédérale. Je regrette qu'elle ait été abolie, rien que pour cela.

Puis, l'exercice BUBENBERG, qui est resté en mémoire de tous les soldats qui ont participé. L'exercice fût décidé par le cdt de C Jean Abt. Il voulait un exercice interarmes qui puisse tisser les liens des militaires de la br bl 2 qui venait alors d'être créée. Beaucoup de travail, mais quelle grande et belle aventure !

Les cours techniques tactiques (CTT), étaient une excellente invention pour former les cadres pendant une semaine, sans troupes. Cet instrument permettait de progresser et de forger l'esprit de corps. Malheureusement ils ont été supprimés ; ils n'ont plus de place dans le système d'instruction d'aujourd'hui.

Un autre fait marquant : l'école centrale. Le cdt de br était le cdt de l'école centrale. C'est-à-dire qu'il formait lui-même ses futurs capitaines, donc vraiment des moments poignants.

Pourquoi la brigade blindée 2 n'existe-t-elle plus ?

Le nombre de brigade a dû être diminué avec la réforme Armée XXI. Pourquoi la 2 ? Le Haut Commandement voulait des formations fortement ancrées dans la région de provenance, c'est ainsi que la br bl 1 est restée en vie pour la Romandie.

Que pensez-vous de l'évolution des chars depuis 1986 jusqu'à 2011, date de l'introduction du char Léo WE, notamment prévu pour le combat en zone urbaine ?

Le char de combat a, à maintes reprises, été déclaré mort et obsolète. Force est de constater que les grandes batailles de blindées où des divisions entières de chars s'affrontaient, sont du ressort des historiens, du moins en Europe. Mais, si nous observons de plus près les armées autour de nous, nous constatons que toutes gardent cet élément sophistiqué et continuent à le faire progresser techniquement comme un noyau pour une éventuelle remontée en puissance. Le nombre de chars gardés en service a, partout, été diminué de manière drastique. En revanche, le char moderne est aussi utilisé dans les conflits de nouveau type tel que l'Afghanistan, l'Iraq ou la Syrie donc dans ces conflits un niveau en dessous de la grande guerre et difficiles à saisir pourquoi ? Son équipage est bien protégé, c'est essentiel, il est pourvu de moyens optiques, de moyens de transmission, il est mobile, il impressionne toujours et si nécessaire une action en force lui est possible de manière instantanée.

Pour revenir en Europe, l'armée suisse, elle aussi, doit réfléchir à l'avenir du char, à son évolution. Et elle le fait. Probablement que le nombre de chars devra encore être

réduit, car les stocks sont encore très importants. Mais, en contrepartie, le nombre restreint de chars restant en service doit impérativement suivre l'évolution technique et tactique ce qui n'est que très imparfaitement le cas aujourd'hui chez nous. « Moins pour pouvoir faire mieux » - ce mot d'ordre s'applique aussi à l'arme blindée suisse.

Est-ce que la doctrine d'engagement des chars a beaucoup évolué entre votre commandement du bat chars 17 jusqu'à votre commandement de la br bl 2 ?

La doctrine d'engagement des chars n'a pas beaucoup évolué entre ces deux moments précis, mais c'est maintenant que nous devons y réfléchir. Je suis partagé. Revenons un instant sur le combat en zone urbaine. J'ai du mal à concevoir que nous, les suisses, nous nous préparions au conflit urbain ici, chez nous, en y engageant des blindés spéciaux. Qu'on étudie les méthodes, les techniques ne me gêne pas, c'est le devoir du militaire. Ce qui me gêne, c'est qu'on attende que cela se produise. Nous devrions, au contraire, tout faire pour éviter un combat urbain moderne dans une ville suisse. Il faut se l'imaginer ; vous rendez-vous compte ? Il serait, à mon avis, nettement plus judicieux de participer d'avantage, en partenariat aux boucliers en périphérie de notre continent, mis en place afin d'endiguer la violence et d'éviter la possibilité de la propagation de celle-ci jusque chez nous. En tant que tankiste, le fait que le *Léopard 2* évolue ne me déplaît pas, au contraire. Mais je préférerais l'engager dans d'autres opérations ailleurs plutôt que d'attendre un combat dans nos villes.

Donc de l'engager à l'étranger ?

Oui, pourquoi pas ? Pas par centaines, mais une demi douzaine, une douzaine parmi un contingent au Kosovo, au Liban ou ailleurs. Dans le cadre d'un contingent international, bien entendu. Ces idées sont encore très nouvelles en Suisse, il faut un peu de temps pour s'y habituer. Mais tous nos voisins y sont parvenus, alors pourquoi pas nous aussi ? J'y crois.

FSCA

De 1999 à 2003, vous avez assuré le commandement du Centre d'instruction de l'armée à Lucerne (CIAL) et de la Formation supérieure des cadres de l'armée (FSCA). Le centre dispose de simulateurs et les exercices se font avec de vrais partenaires : police, pompiers, secours... Pensez-vous que les cadres qui sont formés dans le centre sortent avec une approche réaliste des défis qui les attendent ?

Oui, j'en suis persuadé. Les écoles dispensent une instruction moderne à la hauteur des besoins, pour autant que le stagiaire contribue lui-même à la réussite de sa propre formation. Les visites, surtout en provenance de l'étranger, étaient et sont toujours marquées par la qualité de l'enseignement et celle des stagiaires. Les instructeurs et commandants qui m'ont ont succédé continuent sur ce même élan. Ce qui importe est que nous disposions pour notre armée de commandants et d'officiers d'état-

major avec une bonne capacité de discernement, une capacité de réflexion indépendante, structurée mais pas schématique, efficace aussi sous pression du temps et sans idée préconçue. Ce dernier point est très important. Jusqu'à maintenant, nos cadres ont toujours fait preuve de ces capacités, donc je suis confiant.

La menace à l'époque était clairement définie, les nouvelles menaces sont plus diffuses : on l'a vu notamment en Lybie, en Egypte, la cybercriminalité, les migrations, et actuellement encore en Syrie. Est-ce que les cadres formés à la FSCA sont instruits sur ces nouvelles menaces ? L'armée suisse est-elle prête face à ces menaces aujourd'hui ?

Les guerres cachées ou oubliées... en Afrique, dans le Caucase ou, encore, la guerre de la drogue au Mexique, nous en parlons moins que de celles que vous avez évoquées, mais ces conflits existent. Est-ce que les cadres sont formés pour mener ces guerres-là ainsi que pour contrer les nouveaux défis ? Oui, mais dans un sens général du terme. Les méthodes de réflexion et d'enseignement ne doivent pas être modifiées à chaque nouveau phénomène. Il faut analyser avec discernement ce qui se passe et en tirer les conclusions. Ce qui me fait souci est que malgré tous nos efforts dans la formation, il nous manque l'expérience, le vécu, surtout en ce qui concerne les instructeurs qui n'ont pas d'expérience du réel. Ils ont étudié, beaucoup lu, suivi des académies militaires à l'étranger, mais le vécu et cette expérience pratique en opération leur manquent à quelques exception près. Qu'on ne me prenne pas pour une foudre de guerre, mais si on réussissait à envoyer d'avantage nos cadres d'instruction dans des missions de stabilisation - Kosovo ou Afghanistan ou ailleurs à l'avenir - on comblerait une grave lacune de notre système et la qualité de l'enseignement serait encore meilleure.

Votre école a formé de très nombreux cadres de l'armée. Est-ce que ces cadres peuvent apporter cette instruction dans leur profession de tous les jours ?

La relation armée - économie a de nombreux avantages, l'instruction dispensée à l'armée peut être utilisée par l'économie. C'est une vérité maintes fois prouvée et acceptée. Mais parfois j'ai l'impression que certaines formations se veulent d'être avant tout compatibles avec l'économie plutôt que d'être d'abord militaires. Nous devons former les cadres pour qu'ils soient aptes à accomplir leurs missions, à l'engagement, et pas pour que la formation soit utile à et reconnue par l'économie. L'utilité pour l'économie est un effet annexe mais pas une fin en soi. Il ne faut pas se leurrer et peut-être est-il temps de remettre quelques pendules à l'heure.

Pensez-vous que l'armée suisse doit garder un système de milice ?

Bien sûr que l'armée suisse doit garder ce système qui a fait ses preuves. L'armée suisse sera toujours une armée de milice. Ça fait partie de notre identité. Je suis clairement pour le maintien d'une armée de milice. En revanche, nous devons repenser comment compléter



La compagnie de chars II/17 au CR 2002 à Hinterrhein. Tir en service dégradé au tube réducteur.

notre système de milice avec d'autres éléments pour augmenter l'efficacité de l'instrument militaire, pour le rendre meilleur et plus répondant. Pour pouvoir agir dans la durée et pas seulement pendant 3 semaines. Pour être prêt, immédiatement pour une première réaction. Il faut garder l'idée de base mais ajouter d'autres éléments plus modernes. Les services longs sont un exemple. Nous pouvons aussi compter sur les militaires contractuels, qui sont recrutés comme aide d'instructeurs et qui font du bon travail, certes, mais qui pourraient être engagés aussi autrement, dans de vrais engagements opérationnels. Cela ferait du bien à l'ensemble du système. Une ouverture à différents modèles d'évolution de notre milice me paraît nécessaire, plutôt que de mener une discussion bipolaire : armée de milice d'un côté ou armée professionnelle de l'autre. Plus l'armée devient petite, plus ces nouveaux éléments intermédiaires doivent être adjoints. Soyons innovants. Evitons surtout la guerre de « religion » entre miliciens et professionnels ; il n'y aurait qu'une seule perdante : l'armée.

Le Parlement discute d'une armée de 100'000 hommes avec un budget plafonné à 5 milliards. A-t-on vraiment besoin de 5 milliards pour une armée ?

Si nous voulons équiper et instruire correctement une armée de 100'000 hommes – et engager partiellement

certains éléments, 5 milliards doivent être à disposition. Rapportons les dépenses militaires au produit intérieur brut et comparons les chiffres à ceux d'autres pays. Il faut être honnête pour bien comparer : les salaires des militaires suisses sont payés en grande partie par l'assurance perte de gain tandis que les rémunérations des militaires d'autres armées sont comptées dans leur budget militaire, mais même en prenant en considération cette nuance importante, le ratio suisse reste extrêmement bas. Nous sommes bientôt en queue de liste ! L'autre question est de savoir si une armée de 100'000 hommes et femmes uniquement correspondra encore à l'idée que nous nous faisons de la milice et de son ancrage dans la société ? L'avenir le démontrera.

De 2004 à 2006, vous avez assumé la fonction de chef d'état-major de l'instruction opérationnelle. Pouvez-vous nous expliquer cette fonction ?

La première mission de mon temps en tant que chef d'état-major de l'instruction opérationnelle : directement subordonné au chef de l'armée, j'étais, avec mon petit groupe de collaborateurs, l'instrument du Chef de l'Armée pour instruire, former ou exercer l'interface entre le haut commandement de l'armée et les autorités et services fédéraux et cantonaux qui sont sensés coopérer en vue d'une solution d'ensemble.

La deuxième mission : la contribution à la formation permanente des officiers généraux en organisant des séminaires ou des cours de perfectionnement.

Troisième mission : essayer de remplir la fonction d'un fou du roi ; c'était la plus difficile.

CEMIO, c'était une fonction passionnante, intéressante, riche en défis de tous genres mais pas toujours facile car elle a lieu au plus haut niveau militaire et civil ; les deux ont parfois quelques réticences à accepter de se faire former, exercer ou instruire, de surcroît par un militaire.

Représentant militaire auprès de l'OTAN à Bruxelles

Vous êtes notamment parti à l'étranger auprès de l'OTAN à Bruxelles en 2006. Quelle était votre fonction ? Quelle était votre liberté de manœuvre ?

La Suisse fait partie, depuis 1996 exactement, du partenariat pour la paix (PfP). L'OTAN, à travers ce partenariat, offre à tout les pays d'Europe la possibilité de coopérer avec l'OTAN et entre eux et dans une multitude de domaines civilo-militaires tel l'échange d'informations, la formation et l'instruction, le développement et la conception de procédés et de matériel, l'aide en cas de catastrophes, l'échange d'expériences et, finalement, la participation avec des propres contingents aux opérations de maintien de la paix habilités par une décision du conseil de sécurité des Nations Unies et exécutées par l'OTAN. En 2006, j'ai été envoyé à Bruxelles en tant que premier représentant militaire Suisse à l'OTAN. Il a fallu dix ans pour en arriver là, cela vous montre bien la délicatesse du poste. L'ancien chef de l'armée, le cdt de Corps Keckeis, voulait un représentant militaire à plein

temps, car nous avions une mission depuis 1996 à l'OTAN mais sans représentant militaire présent sur place.

Dans le domaine politico-militaire, l'OTAN travaille avec des conseils formels. Les chefs des armées de l'OTAN se réunissent très régulièrement pour débattre de leurs défis, problèmes, meilleure façon de procéder en opération etc. Ils veulent trouver ensemble les meilleures solutions, qu'ils soumettent ensuite au pouvoir décisionnel politique, au Conseil de l'Atlantique Nord. Celui-ci demande très régulièrement l'avis des militaires, c'est-à-dire des chefs des armées. Ce même principe s'applique au Partenariat pour la paix et ses membres. Comme les chefs de gouvernement et les chefs des armées ne peuvent pas siéger en permanence à Bruxelles, ils délèguent une grande partie du travail à leurs représentations respectives. Les délégations sont constituées d'une part par un ambassadeur, représentant du pouvoir politique et d'autre part par l'officier général, représentant le commandement de l'armée de son pays. Lors des réunions des dits conseils, il s'agit de faire valoir les intérêts du pays et de son armée, d'assimiler les discussions et de rapporter l'essentiel à la capitale. Les décisions à prendre par la capitale seront ainsi préparées et prises dans de bonnes conditions.

La fonction du « Mil Rep » est donc de représenter le chef de l'armée, de sauvegarder les intérêts de l'armée suisse, d'expliquer les décisions militaires suisses à l'OTAN, d'appréhender les événements, d'être à l'écoute pour anticiper les évolutions possibles dans tous les domaines mentionnés plus tôt : échange d'information, instruction, développement de concepts ou concernant les opérations en cours ou en préparation. Et ce aussi pour pouvoir proposer des possibilités d'interaction avec l'armée suisse. Cette fonction est vraiment très intéressante et passionnante, mais combien délicate car toujours exactement à la jonction du militaire et de la politique.

Liberté de manœuvre ? Aucune. Les décisions n'incombent jamais au représentant militaire. Il ne fait que de rapporter, d'informer et de conseiller. L'élément conseil est vraiment de plus haute importance. Certains rapports que j'ai remis et beaucoup de propositions que j'ai faites n'ont malheureusement pas été ou pas pu être pris en considération par le « Pentagone » suisse. Le représentant militaire que j'étais a aussi dû apprendre à gérer quelques déceptions, hélas. Ce qui ne diminue en rien ma satisfaction de mission bien accomplie dans cette belle fonction. Je souhaite et j'espère que mes successeurs seront un peu plus écoutés que je ne l'étais.

Quel est le motif de la création de l'OTAN, puis son développement ?

L'OTAN a été créée en 1949 pour contrecarrer une éventuelle envie soviétique d'envahir l'Europe occidentale. Elle a évolué depuis. Une fois que la menace soviétique, le pacte de Varsovie, a implosé à l'Est, il s'agissait de prévenir l'instabilité dans tous ces pays en offrant une perspective de coopération, voire d'adhésion. C'est à ce moment que le Partenariat pour la paix a été créé



Combat de maisons de la cp gren chars 17/3 appuyée par une section de chars de combat.

pour éliminer la méfiance en échangeant l'information, d'abord, en instaurant la coopération militaire pratique, par la suite, en intégrant finalement les nouveaux pays qui souhaitaient devenir membre de l'alliance.

Peu après, l'OTAN s'est vu confiée des missions d'intervention et de stabilisation dans les Balkans. En 2001 les attentats de New York et de Washington ont démontré que la sécurité du monde occidental, dont la Suisse fait aussi partie, pouvait être menacée de n'importe où dans le monde. L'OTAN a alors décidé de se préparer et de se donner les moyens pour engager des éléments militaires aussi en dehors de la zone européenne. C'est ainsi que l'OTAN a engagé des moyens en Afghanistan. L'expérience afghane a démontré que des moyens militaires seuls ne suffisent pas ; ceux-ci doivent être intégrés dans une démarche d'ensemble. C'est un des défis actuels majeurs de l'OTAN.

L'OTAN était un pacte militaire. Elle est devenue une organisation sécuritaire qui a encore une forte composante militaire, certes, mais qui englobe d'autres moyens en appui de l'élément militaire. Les nouvelles menaces comprennent le terrorisme, toujours, la cybercriminalité voir la cyber-guerre, l'OTAN y est sensible. On doit aussi citer la prolifération des missiles et de l'arme atomique. Le bouclier antimissile du pacte nord atlantique actuellement en construction fait partie de ces protections recherchées contre ces nouvelles menaces.

La Suisse est neutre. A-t-elle un rôle à jouer à l'OTAN qui engage des moyens dans des pays en conflits ?



La place d'armes de Bure, vue du ciel.

L'OTAN n'intervient nulle part d'elle-même, de son propre chef. Elle n'attaque pas, elle n'a jamais imposé d'elle-même des solutions par la force où que ce soit. Elle agit sur décision (politique) commune des gouvernements des pays de l'alliance. Elle est un instrument de ces pays. Ces pays doivent être d'accord d'agir ensemble, à l'unanimité. Elle a reçu des missions de stabilité, robustes, très robustes comme dans le cas de la Libye. Mais ce sont toujours les pays qui décident.

Alors oui, l'OTAN est très importante pour la Suisse et vice versa, c'est une conséquence de notre situation géographique d'une part, une conséquence de la globalisation d'autre part. L'OTAN est le centre de compétence pour les questions de sécurité et militaires. On ne peut pas trouver mieux. Justement parce que nous voulons assurer notre propre sécurité en grande partie nous-mêmes, la collaboration choisie et ciblée avec le pacte nord-atlantique nous apporte beaucoup.



Lors des affaires de pirates Somaliens qui prenaient en otage les équipages de bateaux au large de la Somalie l'UE a demandé la participation de la Suisse.

Vous avez collaboré à l'évaluation pour une éventuelle coopération. Pouvez-vous nous dire quelle était votre mission dans cette affaire très spéciale ?

C'est une affaire dont je me rappelle très bien, elle est toujours d'actualité d'ailleurs. Plusieurs opérations se déroulent en parallèle, ATALANTA de l'UE, une opération de l'OTAN, une opération américaine dans le même secteur. Les marines chinoises, indiennes et russes opèrent également dans cette zone. Toutes ces opérations visent un objectif : assurer la liberté du trafic maritime, liberté vitale pour toutes les économies du monde ! Même si la Suisse n'a pas accès direct à la mer, ce trafic est très important pour la Suisse aussi, l'importation, l'exportation, l'approvisionnement en énergie etc. Il est dans notre intérêt national que la liberté de la navigation ne soit pas entravée. Les bateaux battants pavillons helvétiques sont en danger, eux aussi.

L'union européenne, en son temps, a décidé d'inviter des pays tiers à songer à une éventuelle participation à cette opération. Ainsi cette demande a été formulée à l'adresse de la Suisse, également. Le gouvernement helvétique a élaboré certaines options, qui malheureusement n'ont pas été soutenues par le parlement. La participation suisse à cette opération n'a donc pas pu avoir lieu - et le phénomène de piraterie continue toujours.

Pour toutes ces questions, j'ai donc collaboré d'un côté avec le commandement de l'armée et notre mission auprès de l'UE, de l'autre avec les groupes de travail au sein de l'UE. Nous avons bien progressé, nous avons élaboré des concepts qui « tenaient la route ». Nous avons fait notre travail, mais, hélas, une fois de plus, notre travail n'a pas abouti. J'ose espérer qu'à d'autres occasions qui, sans doute, se représenteront dans le futur nos politiques prendront les bonnes décisions.

Que souhaitez-vous aux militaires du bataillon de chars 17 pour leur cours de répétition ?

Je leur souhaite :

- un service très intéressant, où chacun reconnaisse le sens du service à son pays ;
- bonne chance pour qu'il retourne sain et sauf à sa famille, au civil ;
- un service dans les meilleures conditions matérielles possibles ;
- avec des bons chefs doués de bon sens qui leur font faire du travail dur, plaisant et motivant ;
- beaucoup de belles expériences entre bons camarades.

J.-P. B.

Propos recueillis par l'of spéc Eddy Fazan.